

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

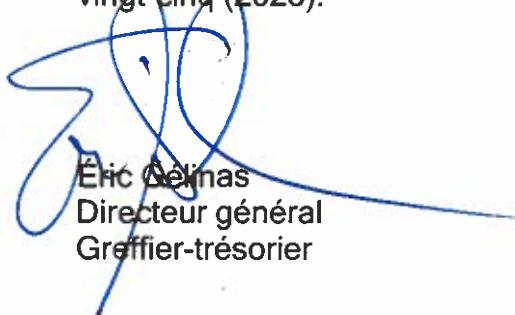
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Sainte-Émeline-de-l'Énergie,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Sainte-Émeline-de-l'Énergie a adopté, lors de sa séance tenue le 17 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 ;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 12 janvier 2026	20h	Lundi 13 juillet 2026	20h
Lundi 9 février 2026	20h	Lundi 10 août 2026	20h
Lundi 9 mars 2026	20h	Lundi 14 septembre 2026	20h
Lundi 13 avril 2026	20h	Mardi 13 octobre 2026	20h
Lundi 11 mai 2026	20h	Lundi 9 novembre 2026	20h
Lundi 8 juin 2026	20h	Lundi 14 décembre 2026	20h

DONNÉE À SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE, ce dix-neuf (19) novembre deux mille vingt-cinq (2025).



Eric Gélinas
Directeur général
Greffier-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public Calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil municipal

Je, soussignée, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Émérie-de-l'Énergie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant sur le babillard situé à l'entrée de la mairie, 460, rue de la Mairie et sur le site Internet de la municipalité ce 19^{ème} jour du mois de novembre, deux mille vingt-cinq (19 novembre 2025).

En foi de quoi, je donne ce certificat à Sainte-Émérie-de-l'Énergie ce 19^{ème} jour du mois de novembre, deux mille vingt-cinq (19 novembre 2025).

Éric Gélinas
Directeur général
Greffier-trésorier